

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Membres
de l'Association **ENVIE FRANCHE COMTE**

43 Rue Villedieu
25700 VALENTIGNEY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ENVIE FRANCHE COMTE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note "Faits caractéristiques - Autres éléments significatifs" de l'annexe concernant les mesures prises par la Direction de la structure pour améliorer sa situation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre association perçoit des subventions pour le personnel en insertion. Nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées pour les subventions comptabilisées sur l'exercice, à vérifier les calculs effectués et à contrôler le correct rattachement à l'exercice des sommes reçues ou à percevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Besançon, le 24 mai 2017



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

 Bilan


	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
BILAN ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 169	3 169		
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	55 542	971	54 571	54 764
Constructions	1 046 862	451 491	595 371	633 239
Installations techniques, matériel et outillage ind	34 612	33 483	1 128	2 247
Autres immobilisations corporelles	93 066	81 784	11 282	17 828
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	35 714	210	35 505	34 755
TIAP & autres titres immobilisés	2 175		2 175	2 133
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 002		8 002	8 002
Comptes de liaison				
ACTIF IMMOBILISE	1 279 142	571 108	708 034	752 967
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnemen	11 475	11 910	-435	-2 734
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	103 411		103 411	99 747
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	188 264	21 566	166 699	109 946
Autres créances	102 299		102 299	103 571
Divers				
Valeurs mobilières de placement	316		316	316
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 313		9 313	6 261
Charges constatées d'avance	8 910		8 910	3 009
ACTIF CIRCULANT	423 989	33 476	390 513	320 115
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL BILAN ACTIF	1 703 131	604 584	1 098 547	1 073 082

Bilan



	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
BILAN PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	386 025	386 025
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	610	610
Report à nouveau	-225 089	-204 880
RESULTAT DE L'EXERCICE	-684	-20 209
FONDS PROPRES	160 862	161 547
Apports	25 000	
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	25 000	
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Subventions d'investissement	360 826	383 796
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	385 826	383 796
Comptes de liaison		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	546 688	545 343
Provisions pour risques	7 358	6 334
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 358	6 334
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	93 462	114 944
Découverts et concours bancaires	72 795	103 001
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	166 256	217 944
Emprunts et dettes financières diverses	73 443	44 219
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 765	152 492
Dettes fiscales et sociales	117 044	104 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	992	2 584
Produits constatés d'avance		
DETTES	544 501	521 406
Ecart de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL BILAN PASSIF	1 098 547	1 073 082



Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	418 887	391 785
Prestations de services	54 088	53 732
Produits des activités annexes	87 408	85 241
Production stockée	3 665	-23 192
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation	312 810	341 592
Reprises et Transferts de charge	109 339	95 436
Autres produits	2 835	1 437
Collectes		
Legs et donations		
Cotisations	6	8
Report des ressources		
Quote-part subventions renouvelables		
Produits d'exploitation	989 038	946 039
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	65 925	46 084
Variation de stock de matières premières	-3 654	11 836
Autres achats non stockés	53 879	44 507
Charges externes	185 451	187 644
Impôts et taxes	31 480	29 098
Salaires et Traitements	489 220	460 888
Charges sociales	126 855	121 103
Amortissements et provisions	71 901	68 979
Engagements à réaliser		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	9 226	6 290
Charges d'exploitation	1 030 284	976 428
RESULTAT D'EXPLOITATION	-41 246	-30 389
Produits financiers	36 704	50
Charges financières	11 877	13 923
Résultat financier	24 828	-13 872
Opérations faites en commun		
RESULTAT COURANT	-16 419	-44 261
Produits exceptionnels	25 919	28 224
Charges exceptionnelles	4 680	4 159
Résultat exceptionnel	21 240	24 064
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	5 505	12
EXCEDENT OU PERTE	-684	-20 209
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS		



Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services		
Personnel bénévole		
Charges		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Produits		



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ENVIE FRANCHE COMTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 098 547 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 684 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2017 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

* L'association ENVIE Franche-Comté a fait construire de nouveaux locaux destinés à accueillir l'atelier et les services administratifs. Ceux-ci ont été mis en service au 1er mai 2005 et amortis selon la méthode des composants.

* Cette construction a été partiellement financée par des subventions d'investissement. Considérant les contraintes de financement par la structure face au renouvellement d'un tel investissement, l'option de l'amortissement de celles-ci a été choisie par le Conseil d'Administration.

Par conséquent, la part des subventions affectées à la construction est reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien pour un montant de 22.970,24 € en 2016.

* Stocks :

Méthode d'évaluation :

Evaluation des stocks consommés :

- Matières premières
- Matières consommables et pièces détachées.

Ces stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré - premier sorti.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais d'approche.

Evaluation des stocks fabriqués :

- Les produits finis sont évalués au prix de vente moyen annuel (ou prix de vente au 31 décembre si celui-ci est inférieur).



Règles et méthodes comptables

- Le réseau Envie préconise d'appliquer un coefficient pondérateur afin de neutraliser les bénéfices futurs.
- Le coefficient est de 80 % pour l'Electroménager d'Occasion (EMO) et 90 % pour les Occasions Premier Choix (OPC).

Le réseau Envie préconise de constituer une provision sur le stock EMO en tenant compte de son ancienneté, soit :

- Provision de 15 % si elle est comprise entre 3 et 6 mois ;
- Provision de 30 % au-delà.

La structure a maintenu par ailleurs sa provision de 10 % sur le stock d'épave OPC, provision qui n'est pas répertoriée dans les préconisations du réseau Envie.

* La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n° 19 révisée et par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC, aboutirait à un engagement de 14 876€ au 31 décembre 2016.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- o Départ à l'initiative du salarié ;
- o Age de départ : 62 ans ;
- o Taux de turn-over moyen ;
- o Revalorisation annuelle moyenne des salaires : 2 % ;
- o Taux d'actualisation brut : 1.49 %
- o Table de mortalité : INSEE 2015 ;
- o Taux moyen de charges sociales : - non cadres : 40 %

* La structure n'a pas eu recours au bénévolat pour la gestion de ses activités, en dehors des membres de son Conseil d'Administration et ne dispose pas de contributions volontaires en nature.

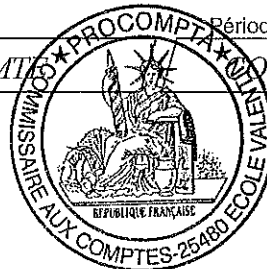
Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

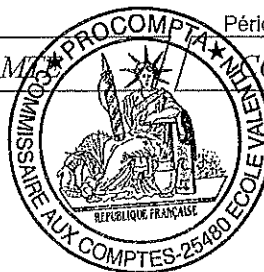
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Lors de la construction des locaux en 2004, l'Association a souscrit plusieurs emprunts, à savoir :

* auprès de la Banque du Crédit Mutuel de Mandeure-Valentigney deux emprunts à hauteur de 100 000 € et 185 000 € ;

* auprès de la Caisse d'Epargne de Besançon un emprunt de 35 000 €.

L'intégralité de ces emprunts est garantie par une hypothèque conventionnelle inscrite sur le bâtiment faisant l'objet de ces financements.

Solde capital restant dû au 31 décembre 2016 : 92 824,58 €.

La structure ne dispose d'aucun secteur fiscalisé en 2016.

La situation financière de l'association ENVie Franche-Comté est légèrement déficitaire sur l'année 2016.

La Direction de la structure, en lien avec le conseil d'administration, travaille au redressement de son modèle économique. Ainsi, différentes mesures ont été prises au cours de l'année 2016 et se poursuivront sur l'année à venir afin d'améliorer la situation :

- Le cabinet Finovéa nous a permis d'élaborer un plan d'action comportant plusieurs dimensions : les aspects techniques et commerciaux font l'objet de retours hebdomadaires.

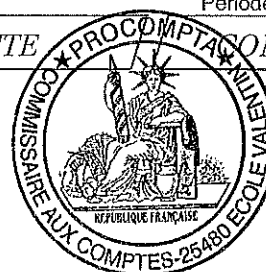
- Nos deux magasins et nos trois points de vente ont été actifs en 2016. Le troisième point de vente a fait l'objet de plusieurs changements.

- Le travail sur la production doit nous permettre d'augmenter notre productivité et surtout de diminuer le taux de retour des appareils. Un groupe d'administrateur a travaillé avec nous sur différents aspects de cet axe.

- Le service après-vente fait l'objet de moyens dédiés qui doivent permettre de développer l'activité.

- Les ventes sont en progression nous attendons les conclusions des travaux nationaux relatifs à la gestion de pièces détachées pour développer ce créneau.

En fin d'année 2016 l'appel à projet lié à la gestion du matériel médical a été annoncé pour début 2017. Nous allons nous positionner afin d'expérimenter ce projet.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

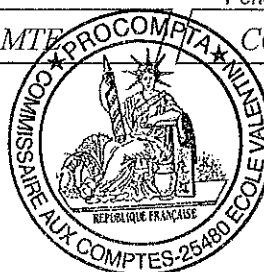
Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 169			3 169
Immobilisations corporelles	1 231 148		1 067	1 230 081
Immobilisations financières	45 099	792		45 891
Total	1 279 417	792	1 067	1 279 142
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	3 169			3 169
Immobilisations corporelles	523 070	45 726	1 067	567 729
Immobilisations financières	210			210
Total	526 449	45 726	1 067	571 108
ACTIF NET				708 034

Amortissements des immobilisations

Les nouveaux locaux sont amortis selon la méthode des composants en mode linéaire :

Gros oeuvre : 35 ans
 Toiture : 35 ans
 Chauffage - Sanitaire - Electricité : 20 ans
 Menuiserie extérieure : 20 ans
 Menuiserie Intérieure - Plâtrerie - Carrelage : 20 ans
 Plafonds - Sols - Peinture : 15 ans
 Aménagement Extérieur : 20 ans
 Aire de lavage - Quai : 15 ans
 Enseigne - Sécurité : 15 ans



Notes sur le bilan

Actif circulant

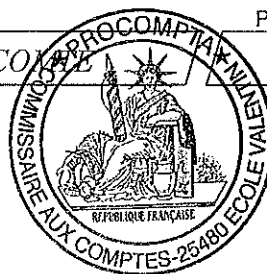
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 307 476 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 002		8 002
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	188 264	162 129	26 135
Autres	102 299	102 299	
Charges constatées d'avance	8 910	8 910	
Total	307 476	273 338	34 138
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	81 972
Fournisseurs - RRR avoirs à obtenir	724
Subv à recevoir	90 276
Total	172 972

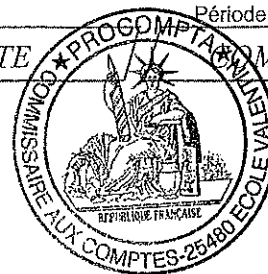


Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	6 381			6 381
Fonds statutaires	7 622			7 622
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées	372 021			372 021
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	386 025			386 025
Apports avec droit de reprise		25 000		25 000
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise		25 000		25 000
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	610			610
Report à Nouveau	-204 880	-20 209		-225 089
Résultat de l'exercice	-20 209	-684	-20 209	-684
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	383 796		22 970	360 826
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds				
Total fonds	545 343	4 107	2 761	546 688

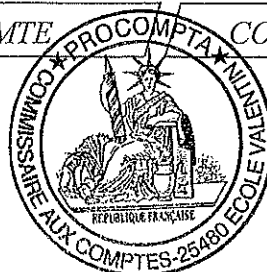


Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	6 334	7 358	6 334		7 358
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	6 334	7 358	6 334		7 358
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		7 358	6 334		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 544 501 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	72 795	72 795		
- à plus de 1 an à l'origine	93 462	36 333	57 129	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 765	133 765	48 000	5 000
Dettes fiscales et sociales	117 044	117 044		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	74 435	3 612	70 823	
Produits constatés d'avance				
Total	544 501	363 549	175 952	5 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	21 942			
(**) Dont envers les associés	73 443			

La dette à l'encontre de l'association DéFI s'élève au 31/12/2016 à 73 K€, des factures non parvenues sont également comptabilisées à hauteur de 29,5 K€.

Un échéancier sera mis en place pour un montant de 60 K€ prévoyant des mensualités de 750 €.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	53 644
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	637
Ints Courus Payer	1 923
Dettes provis. pr congés à payer	36 490
Personnel - autres charges à payer	1 074
Charges sociales s/congés à payer	16 075
Charges sociales - charges à payer	462
Clients - RRRR avoirs à établir	992
Total	111 298



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 910		
Total	8 910		

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - Ecole Valentin
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Membres
de l'Association ENVIE FRANCHE COMTE

43 Rue Villedieu
25700 VALENTIGNEY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

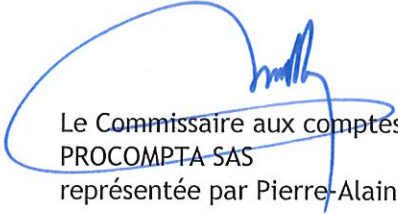
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Besançon, le 24 mai 2017



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY